

CIVESS

Bâtiment administratif de la Pontaise Avenue des Casernes 2 1014 Lausanne

RAPPORT CIVESS

Secrétariat générale du département de la santé et de l'action sociale

CAT Nouméa - FONDATION LES CHATEAUX - Echallens

Resp. exploitation	Frédéric THOMAS	Inspection du	04.11.2019
Responsable CAT	Paul RICCI	Inspect, précéd. le	21.12.2016
Mission	Gériatrie	Nombre de places	. 11

Norme 1 : L'accès à l'information est garanti et des mesures de prévention sont mises en pla		
1.1	L'usager et ses proches reçoivent toute l'information nécessaire au maintien à domicile	Atteint
1.2	Le soutien aux proches aidants se manifeste concrètement	Atteint
1.3	L'information donnée est adaptée aux besoins et capacités de l'usager	Atteint

2.1	Les activités proposées sont adaptées aux capacités et aux désirs de l'usager et à son projet d'accompagnement	Atteint
2.2	Des mesures d'intégration sociales sont déployées	Atteint

Norme 3 : L'autonomie est favorisée, en particulier celle concernant les activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)		
3.1	L'accompagnement vise à favoriser l'autonomie de l'usager	Atteint
3.2	L'organisation des repas favorise la participation de l'usager et stimule son autonomie	Atteint
3.3	Les soins sont dispensés en préservant les capacités restantes de l'usager	Atteint

Norme 4 : Le dossier de l'usager contient les éléments nécessaires pour élaborer son projet d'accompagnement individualisé et assure la continuité de l'accompagnement		
4.1	Les usagers rencontrés ont un projet d'accompagnement fixé en réseau, en lien avec leurs besoins individuels et actualisé régulièrement	Partiellement atteint
4.2	Le personnel dispose de procédures d'urgence et de protocoles	Atteint
4.3	Un colloque réseau est organisé régulièrement	Atteint



Norme 5 : Le CAT respecte les exigences légales en matière de dotation et de qualification de personnel

5.1 La dotation e	dotation en personnel diplômé est conforme aux exigences légales		Oui	
	Diplômé soin	Diplômé animation	Autre	Total
Ept exigés (80%)		1.05		1.05
Ept réels		1.20	as to a second and market and market and an arrange of the second and an arrange of the second and arrange of the second arrange of the second and arrange of the second arrange of th	1.20
Total				0.15

Le calcul dotation a été réalisé sur la base du dernier relevé d'activité datant du 22.07.2019 pour 11 places autorisées.

La Direction nous informe que dès novembre 2019 le nombre de places autorisées est passé à 18. Par conséquent, le relevé d'activité sur lequel est basé ce calcul ne correspond plus à la réalité du terrain.

5.2 La dotation en personnel certifié est conforme aux exigences légales		Oui		
ESEMPROPES.	Certifié soin	Certifié animation	Autre	Total
Ept exigés (80%)		0.88		0.88
Ept réels		1.40	1	1.40
Total				0.52

	Aide soin	Aide animation	· Autre	Total
Ept exigés (80%)		1.34	Y	. 1.34
Ept réels		1.70		1.70
Total				0.36

Total général

Atteint	11
Partiellement atteint	1
Oui	3

2/3



Résultat par rapport au standard cantonal

Conforme

Le résultat de l'inspection atteste de la conformité de votre établissement au standard cantonal basé sur la sécurité et la dignité des bénéficiaires.

Les inspecteurs restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dans un délai de 15 jours.

Echallens, le 04 novembre 2019

Sébastien WOLFENSBERGER

Cédric HERGEF

Copies:

- HévivA
- Claude Annette MERMOUD